

Discours

Revue de linguistique, psycholinguistique et informatique. A journal of linguistics, psycholinguistics and computational linguistics

9 | 2011 Varia

Entre statut phrastique et statut textuel : l'exemple des énoncés situationnels

Christiane Marque-Pucheu



Édition électronique

URL: http://journals.openedition.org/discours/8553

DOI: 10.4000/discours.8553

ISSN: 1963-1723

Éditeur :

Laboratoire LATTICE, Presses universitaires de Caen

Référence électronique

Christiane Marque-Pucheu, « Entre statut phrastique et statut textuel : l'exemple des énoncés situationnels », *Discours* [En ligne], 9 | 2011, mis en ligne le 20 décembre 2011, consulté le 30 avril 2019. URL : http://journals.openedition.org/discours/8553; DOI: 10.4000/discours.8553



Discours est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.



Revue de linguistique, psycholinguistique et informatique

http://discours.revues.org/

Entre statut phrastique et statut textuel : l'exemple des énoncés situationnels

Christiane Marque-Pucheu
Christiane Marque-Pucheu, «Entre statut phrastique et statut textuel : l'exemple des énoncés situationnels », Discours [En ligne], 9 2011, mis en ligne le 20 décembre 2011.
URL: http://discours.revues.org/8553. Consulté le 20 décembre 2011.
Titre du numéro : <i>Varia</i> Coordination : Anne Le Draoulec et Josette Rebeyrolle







Entre statut phrastique et statut textuel : l'exemple des énoncés situationnels

.....

Christiane Marque-Pucheu

Parmi les énoncés liés à une situation, caractérisés par un figement énonciatif, certains présentent un statut phrastique, d'autres un statut textuel. Les premiers peuvent, par exemple, introduire une modalité (*Tu parles (que non) !)*. Les seconds servent notamment de cadre de discours: l'énoncé *Qu'est-ce qui me/nous dit que P?* peut ainsi reprendre une information précédente en permettant de développer une argumentation qui va couvrir plusieurs phrases. Délimiter la frontière entre statut phrastique et statut textuel n'est cependant pas toujours trivial. Qu'ils soient dotés d'un statut phrastique ou textuel, ces énoncés ont un fort pouvoir argumentatif. Visant des stratégies différentes, tantôt ils soulignent l'homogénéité argumentative (*Je ne te le fais pas dire*), tantôt ils introduisent une inversion argumentative (*Je ne voudrais pas dire*... *mais*) ou encore, mettant en jeu l'infratexte, ils jouent sur l'implicite: ainsi, dans *Je me comprends*, le lecteur restitue *Tu ne me comprends pas*.

Mots clés: argumentation, cadre de discours, figement énonciatif, implicite, infratexte, phrase, texte

.....

Among statements related to a situation and subject to a fixed enunciation, some can be mainly considered as (isolated) sentences, while others are mainly fragments of discourse. The first category can, for example, introduce a modality (Tu parles (que non)!), while the second one has a discourse-framing function: Qu'est-ce qui me/nous dit que P? may take up previous information, enabling an argument to be developed over several sentences. Defining the boundary between sentential and textual status is no easy matter. Both types of statement have a strong argumentative power, and can target different strategies: they sometimes highlight argumentative homogeneity (Je ne te le fais pas dire), while sometimes introducing counter-arguments (Je ne voudrais pas dire... mais); they may also play with implicit messages (infra-text): for example, in Je me comprends, what the reader understands is Tu ne me comprends pas.

Keywords: argumentation, framework of discourse, fixed enunciation, implicit, infra-text, sentence, text

- La continuité textuelle, inhérente au texte, suppose que deux conditions soient remplies: l'énoncé la suite d'énoncés doit être grammatical et interprétable dans le contexte linguistique (composante locutoire) et dans le contexte énonciatif (composante illocutoire).
- Dans le contexte linguistique, cette continuité est assurée en premier lieu grâce à diverses opérations de liage sémantique (Adam, 2005: 85-103), mises en œuvre par le biais de l'anaphore qui reprend l'information et de l'isotopie qui correspond à une redondance sémique. La continuité textuelle est réalisée en second lieu par la progression qu'introduit une information nouvelle (Combettes, 1983) et aussi par l'instauration de cadres de discours (Charolles, 1997) qui «coiffent» des propositions sans introduire de hiérarchisation entre elles. En d'autres termes, un texte doit être structuré.

Dans le contexte énonciatif, la continuité textuelle est assurée lorsque le lecteur perçoit chez l'énonciateur une intentionnalité globale à laquelle ce dernier subordonne les actes de langage. On a coutume alors de parler de «stratégie argumentative» et celle-ci s'exerce de deux manières.

Une première manière consiste en une stratégie argumentative «par contiguïté» ¹. Les connecteurs peuvent jouer ce rôle de liaison entre propositions grâce à des mots, des groupes de mots, mais aussi – moins souvent citées – des phrases qui sont alors fonctionnellement équivalentes à des mots. La stratégie «par contiguïté» peut être «à orientation homogène», c'est-à-dire que les composantes énonciatives du texte visent une conclusion identique, ou «à réorientation argumentative», c'est-à-dire que deux orientations argumentatives au moins divergent. Selon le cas, les connecteurs sont argumentatifs (*donc*) ou «contre-argumentatifs» (*mais*).

Une deuxième manière, plus complexe, consiste en une stratégie argumentative dite «à distance», car l'intention ne se déduit pas directement du contexte immédiat. Elle se déduit d'une autre unité textuelle qui est soit matérialisée au sein du même texte (intratextualité) — par exemple au sein d'un même roman — ou à l'extérieur (intertextualité) — par exemple entre un texte et son pastiche —, soit non matérialisée (infratextualité), par exemple quand le texte est suggéré ². En effet, l'interprétation de l'intention se déduit d'une composante implicite, mettant en jeu des mécanismes inférentiels et des implications sous-jacentes. Or, c'est le propre de nombreux énoncés situationnels, c'est-à-dire des énoncés liés à une situation récurrente qui les déclenche automatiquement, qu'ils commentent et dans laquelle ils se sont figés, de «vouloir dire» plus que de dire (Martins-Baltar, 2003; Fónagy, 2005; Marque-Pucheu, 2007). Ces énoncés, qui font appel à l'implicite et ont en quelque sorte un «sens codé (secret)» (Fónagy, 2005: 114)³, peuvent donc relever de l'infratextualité.

Si la structuration du texte a été abondamment illustrée, notamment au sein de textes littéraires (Neveu, 1995), et si des mots privilégiés comme *donc* ou *mais* ont donné lieu à de nombreuses études pragmatiques (Ducrot, 1980; Rossari, 2000) ⁴, il est plus rare de voir mentionner des séquences plus longues ⁵. Or, quel que soit le cas – stratégie «par contiguïté» ou «à distance» –, notre hypothèse est que les énoncés situationnels, en étant inscrits dans la situation d'énonciation et en mettant en jeu une interprétation énonciative et pragmatique (notamment argumentative),

^{1.} Nous reprenons la classification et la terminologie utilisées par Soutet (2005: 332-335).

^{2.} Soutet (2005: 335) parle de texte «effectif» ou non.

^{3.} Citons un exemple – non organisateur de texte – emprunté à Kerbrat-Orecchioni (2002). Dans un café, le serveur interrogera le client en demandant Vous prenez quelque chose?, ce qui correspond en réalité non pas à une interrogation totale mais à l'interrogation partielle «Que prenez-vous?».

Des numéros entiers de revues s'intéressent aux phénomènes de connexion (Langue française, nº 77, 1988; Syntaxe et sémantique, nº 1, 2000).

^{5.} Dostie (2001) fait exception.

contribuent aussi bien à l'organisation du texte qu'à l'enchaînement local des phrases. Même si la frontière entre phrase et texte n'est pas toujours aisée à délimiter, nous montrons en quoi ces énoncés représentent une classe textuelle.

Après avoir rappelé les caractéristiques des énoncés liés à une situation (partie 1), nous illustrerons notre hypothèse dans le domaine de la stratégie argumentative « par contiguïté » (partie 2), avec deux grands axes : énoncés « à orientation homogène » et énoncés « à réorientation argumentative ». Dans le deuxième type de stratégie argumentative – « à distance » –, nous laissons de côté intratextualité et intertextualité, qui n'ont aucune pertinence par rapport aux énoncés situationnels, pour nous limiter à l'infratextualité (partie 3), et donc au texte non effectif que peut impliquer un énoncé situationnel.

Les énoncés situationnels

1.1. Critères de reconnaissance

Rappelons, à la suite de Fónagy (2005: 114-118), que les énoncés situationnels sont des expressions convenues inscrites dans la situation d'énonciation (voir ci-dessus), caractérisées à des degrés divers ⁶ par quatre types de traits.

1.1.1. Traits morphosyntaxiques et lexicaux

Les variations morphosyntaxiques ou lexicales qui peuvent affecter les énoncés situationnels sont limitées: Qu'est-ce qu'on parie? mais non * Qu'est-ce qu'on pariait?; Vous m'en direz des nouvelles mais non * Vous m'en donnerez des nouvelles. Les ellipses sont fréquentes, concernant le complément (Vous voulez que je vous dise (ce que je pense/ma pensée)?), la principale (Si tu le prends comme ça (je vais renoncer)) ou la subordonnée (C'est dire (s'il faisait beau)). Leur syntaxe peut être marquée (De quoi je me mêle?⁷; T'occupe!; Y'a des fois, franchement!).

1.1.2. Traits sémantico-référentiels

Leur pouvoir référentiel est généralement affecté dans la mesure où ces expressions sont convenues (*Vous m'en direz des nouvelles (E/* fraîches)*), et souvent leur interprétation met en jeu une atténuation du sens et/ou un sens décalé: *N'hésitez pas* est proche de l'invitation, *Faut pas chercher à comprendre* note une «réaction [...] devant l'attitude d'un tiers que l'on ne comprend pas ou que l'on n'approuve pas» (Bidaud, 2002, n° 157) et *Vous n'auriez pas dû* fait office de remerciement.

^{6.} De nombreux linguistes s'accordent sur le caractère graduel du figement (G. Gross, 1996; Marque-Pucheu, 1995; Svensson, 2004; Lamiroy et Klein, 2005), contrairement à Dubois et Dubois-Charlier (2004) qui en font l'économie dans leur dictionnaire électronique des locutions.

^{7.} Ici, l'utilisation du pronom je fait une entorse à l'emploi habituel: il «ne désigne pas le locuteur, mais l'allocutaire» (Anscombre, 1990: 59).

12

13

14

15

1.1.3. Traits prosodiques

Des indices prosodiques interviennent dans leur caractérisation. Ainsi, l'intonation de *C'est trop facile* diffère selon que l'expression est liée (exemple [2]) ou non (exemple [1]) à une situation récurrente, en l'occurrence une situation d'excuse:

- [1] Tu as déjà fini l'exercice? C'est trop facile.
- [2] Je suis en retard, mon réveil n'a pas sonné. C'est trop facile!

Dans [1], la réponse, qui constitue une «vraie» réponse, peut être exclamative ou non, dans [2], la réponse, qui correspond à *C'est trop facile comme argument/excuse*, est nécessairement exclamative.

1.1.4. Traits énonciatifs

Enfin, et c'est sans doute un point déterminant dans la distinction avec les expressions (semi-)figées non liées à une situation, le critère énonciatif intervient doublement. D'une part, un énoncé lié à une situation est associé à une situation stéréotypée (C'est pas un peu fini! marque l'agacement) (voir critère 2); son acceptabilité grammaticale est susceptible d'être liée à l'énonciation (Quand même!; Vous voulez que je vous dise!). Le critère énonciatif se manifeste, d'autre part, dans la non-compositionnalité stylistique: l'expression Vous m'en direz des nouvelles appartient à la langue familière quand elle est énoncée, alors que ses composants sont d'un style neutre 8.

Tout en étant autonomes, puisque leur simple profération suffit à les rendre acceptables (*C'est pas pour dire, mais...*; *Maintenant que j'y pense*), les énoncés situtionnels s'inscrivent dans un contexte qui les justifie ou les éclaire: phrastique (Marque-Pucheu, 2007, 2009), mais aussi textuel, notamment par leur fonction de liage. Formellement, ce sont des phrases (même lorsqu'elles sont elliptiques), et fonctionnellement ces phrases ont un rôle organisateur qui va de la liaison locale entre propositions à une structuration plus étendue concernant le texte.

1.2. Remarques sur le corpus

Nous avons puisé nos exemples essentiellement dans les dialogues de la conversation courante. La linguistique textuelle en effet ne se limite pas aux textes présentant une qualité esthétique; et par ailleurs, les expressions formulaires (situationnelles) appartiennent souvent à l'oral. À cet égard, la base textuelle FRANTEXT n'offre pas toujours d'occurrences de ces expressions qui dépassent pourtant largement le

^{8.} Les grammaires de construction (Fillmore, Kay et O'Connor, 1988) s'avèrent particulièrement pertinentes pour rendre compte des énoncés situationnels. En effet, celles-ci considèrent que syntaxe, sémantique, pragmatique, discours, morphologie, phonologie et prosodie contribuent de manière égale à leur analyse.

millier ⁹, le roman populaire n'y représentant qu'une faible part. Mais les dictionnaires également sont inégaux, voire muets. Le *Dicomotus* de Martins-Baltar (2011) pourrait constituer un vivier précieux car il évite de confondre figement strict et figement énonciatif en ne retenant que les expressions situationnelles, mais il se contente de donner des synonymes; de plus, il n'offre pas d'exemple en contexte et aucune des expressions que nous avons choisies n'y figure.

Des études linguistiques traitent aussi de cette question. Bidaud (2002), qui, comme Martins-Baltar (2011), s'en tient au figement situationnel, donne près d'un millier d'exemples en contexte (sous forme de dialogues) et donc en discours. M. Gross (1986) classe les expressions selon leurs propriétés en distinguant notamment des adverbiaux à contenu phrastique, mais le contexte correspond à un contexte phrastique et n'envisage donc pas de suite plus longue, qu'il s'agisse d'un contexte qui précède ou qui suit l'expression concernée. La démarche est identique chez Dubois et Dubois-Charlier (2004) qui cherchent à décrire les patrons («schèmes») syntaxiques dans lesquels s'insèrent les locutions, et parmi elles, sans qu'elles soient nommées comme telles, les expressions situationnelles (Marque-Pucheu, 2010). Il a donc été nécessaire de forger parfois de toutes pièces un certain nombre de contextes ¹⁰. La tâche n'est pas facile: en effet, si le linguiste est rompu aux techniques de fabrication de phrases, il est plus difficile d'en envisager une suite plausible.

2. Stratégie argumentative « par contiguïté »

Nous avons indiqué en introduction que la cohésion du texte était obtenue, dans le contexte énonciatif, quand on percevait chez l'énonciateur une intentionnalité globale et que cette dernière pouvait passer par deux types possibles de stratégie de sa part. Examinons-les en vérifiant comment les énoncés situationnels assurent cette cohésion.

2.1. Stratégie « à orientation homogène »

16

18

Dans ce premier cas, les composantes énonciatives du texte considéré visent une conclusion identique. Environ dix pour cent de notre corpus servent cette stratégie, s'appliquant, selon le cas, à un segment gauche ou droit du discours.

2.1.1. Portée sur un segment antérieur ou postérieur

2.1.1.1. Qu'est-ce qu'on parie!: instauration d'un cadre de discours

Dans les expressions Qu'est-ce qu'on parie!, Qu'est-ce que tu paries!, On/Je parie que P!, parier signifie «affirmer avec vigueur» 11 et, plus littéralement, «prendre un

^{9.} Bidaud (2002) à elle seule en comptabilise plus de 1300 sans pour autant incorporer le *Dicomotus* de Martins-Baltar (2011).

^{10.} Voir, notamment, 2.1.1.2, 2.2.1.1, 2.2.2.

Le nouveau Petit Robert. Les données électroniques fournies par l'école de M. Gross et de ses successeurs sur http://infolingu.univ-mlv.fr/ donnent parier sous la forme être prêt à parier.

pari», «proposer un pari à quelqu'un», lorsqu'on estime pouvoir gagner à coup sûr. Mais *Je parie* se distingue de cette paraphrase puisque *J'affirme* n'accepte pas le type de phrase interrogatif:

```
Je te parie que P?
*Je t'affirme que P?
```

Les expressions mettant en jeu *parier* ne sont pas pour autant des interrogations classiques. Dans l'exemple :

Mais si, papa, tu verras, qu'est-ce que tu paries qu'un jour on l'aura? Mais ça ne se fera pas tout seul, je le sais bien. Il y aura des difficultés...

(N. Sarraute, Le planétarium, 1959)

aucune réponse du type Je parie une bouteille de champagne n'est attendue. L'interrogation partielle en Qu'est-ce que est donc purement formelle. Elle est d'ailleurs équivalente à une interrogation totale puisqu'il est possible de faire commuter Tu paries? et Qu'est-ce que tu paries? ¹². Ce sont des interrogations rhétoriques. La même analyse devrait pouvoir s'appliquer quand le pronom est je:

- Voyons... Voyons... disait Manouche. Fais attention, ils vont t'entendre.
- Et après? Est-ce que nous ne les entendons pas, nous? Tiens, voilà le type qui tousse. Je te parie qu'il va ronfler!

(M. Genevoix, Les mains vides, 1928)

où Je te parie commuterait avec Qu'est-ce que je te parie?! Toutefois, nous n'avons trouvé aucune occurrence de Qu'est-ce que je parie?! alors qu'on accepte Qu'est-ce qu'on parie?!

On dispose d'un argument en faveur du statut phrastique. Sur le plan fonctionnel, *Je te parie* est un adverbial ¹³ comme *pour sûr*, spécifiant l'attitude du locuteur vis-à-vis de la proposition qu'il peut précéder ou suivre (*Il va ronfler*, *je te parie* et *Je te parie* (*qu')il va ronfler?*). Et, de même que *Tu penses* (voir ci-dessous, 2.1.1.2), l'expression peut être attribuée aussi bien au locuteur 1:

- Je te parie qu'Ast ne viendra pas dimanche, dit Agnès.
- Pourquoi pas? dit Noémi.
- (R. Queneau, Les enfants du limon, 1938)

qu'au locuteur 2, comme dans la citation de Genevoix ci-dessus.

Cette communauté de fonctionnement avec un adverbial suggère une modalité. Or, la modalité se limite en principe au contenu propositionnel. De fait, le pari

^{12.} Toutefois, l'interprétation change légèrement: Qu'est-ce que tu paries? signifie Tu peux parier (beaucoup, tout ce que tu veux, car je tiens le pari – je suis sûr de gagner).

Même s'il garde sa fonction de verbe. En incise, comme tout modalisateur épistémique, il perd son complémenteur.

correspond à un calcul (probabiliste) sur le contenu propositionnel. Un exemple comportant un anaphorique comme *je l'aurais parié* dans

- Je suis ingénieur chimiste.
- Je l'aurais parié, dit Lucas.
- (R. Queneau, Loin de Rueil, 1944)

va dans ce sens.

23

24

25

On pourrait en conclure que la portée de *Je te parie* ne s'étend pas au-delà de la proposition.

Mais *parier* suppose un allocutaire – voire plus, un partenaire dans le pari –, ce qui n'est pas le cas avec *affirmer*:

On parie que P!?
*On affirme que P!?

On inclut je et tu avec parier, alors que on correspond uniquement à un tiers (les gens) avec affirmer. Le fait qu'un allocutaire soit impliqué ouvre la possibilité d'une suite/réaction ¹⁴ et va dans le sens d'un statut textuel de l'expression. Je/On parie que P peut donc constituer un introducteur d'univers de discours dans lequel un locuteur prend en charge et fait prendre en charge à un allocutaire une/des propositions sous la portée du pari, en cherchant à imposer à ce dernier une orientation argumentative. Dans ce sens, on peut dire que Je te parie et On parie ont une dimension textuelle.

2.1.1.2. Tu penses!: annonce d'une séquence explicative

Le fonctionnement de *Tu penses!* est identique à celui de *Je (te) parie (que P)!* dans la mesure où l'expression peut s'observer en contexte droit:

Ce ne sont pas les idiots ou les simples canailles qui me donnent beaucoup de souci, tu penses! à quoi serviraient les saints?

(G. Bernanos, Journal d'un curé de campagne, 1936)

ou en contexte gauche. Dans ce dernier cas, l'expression peut introduire une interrogative indirecte:

Tu penses (s'il a accepté/combien il était heureux)!

Cette possibilité n'est pas systématique quand Tu penses! est en contexte droit :

?S'il a accepté, tu penses!

*Combien il était heureux, tu penses!

^{14.} S'il n'y a pas lieu de dédoubler On parie que P et Qu'est-ce qu'on parie que P!, il se peut que Qu'est-ce qu'on parie que P! soit plus fréquent. Moreau (1988) a attiré l'attention sur le fait que dans les pratiques langagières, un mot peut être employé préférentiellement dans telle ou telle position syntaxique ou telle ou telle construction.

Synonyme de *en effet*, *évidemment*, l'expression introduit une «forte affirmation : comme tu peux le penser» ¹⁵. On pourrait conclure à une portée phrastique, l'expression s'analysant comme :

Tu penses que oui.

Mais le locuteur justifie généralement ensuite par un car (exemple [3]) ou un c'est bien pourquoi (exemple [4]):

- [3] Je t'ai suivie, parce que je n'osais te serrer la main devant le monsieur qui était là. Et j'avais une envie d'être seule avec toi, tu penses! Car, ici, je ne vois plus personne de notre ancien monde.
 - (É. Zola, Madeleine Férat, 1868)
- [4] Mais ils ont bien tenu à préciser d'avance qu'ils me paieraient, tout comme les autres ouvrières. Tu penses! C'est bien pourquoi j'y suis allée.
 - (M. Genevoix, Les mains vides, 1928)
- Si la justification par *car* peut être faite sans *Tu penses!*, l'expression renforce cette fonction explicative et le rôle de connexion textuelle apparaît clairement. Tout en reprenant un contexte antérieur comme dans:
 - Il a accepté.
 - Tu penses (s'il a accepté)!

l'expression peut donc aussi donner lieu ensuite à une «séquence explicative» (Adam, 2005: 162-163) ¹⁶.

- 2.1.2. Portée sur un segment strictement antérieur
- Contrairement à *Je te parie (que P)* qui peut être attribuée au locuteur 1 ou 2 (voir 2.1.1.1), l'expression *Je ne te le fais pas dire!* est nécessairement proférée par le locuteur 2:

Locuteur 1 – Ce que je peux être bête! dit-il en choisissant la seconde voie.

Locuteur 2 – On te le fait pas dire, dit Chantal qui l'avait rejoint avec les deux autres femmes.

Locuteur 3 – Et ce taxi? demanda Julia. Faut-il que je m'en occupe?

(R. Queneau, Le dimanche de la vie, 1951)

En effet, ici la continuité textuelle est assurée par le pronom *le* qui reprend l'information de la phrase précédente. L'expression, qui exprime une approbation

^{15.} Dictionnaire encyclopédique Quillet.

^{16.} Toutefois, *Tu penses!*, qui n'a pas nécessairement la seule valeur de «forte affirmation» observable dans [3] et [4] et paraphrasable par *Comme tu peux le penser*, a aussi une acception qui se rapproche de la valeur la plus courante de *Tu parles*, exprimant alors un refus (Bidaud, 2002, n° 643).

emphatique et traduit une stratégie «à orientation homogène», a un fort pouvoir conclusif:

- [5] Enfant de putain!
 - Il s'est esclaffé:
 - Je ne te le fais pas dire.

Gina n'a rien dit, paraissant ailleurs.

- (L. Malet, Le soleil n'est pas pour nous, 1949)
- [6] Elle est malheureuse. Elle a décidé qu'aujourd'hui c'était le printemps.
 - Mais alors elle va de plus en plus mal?
 - Je ne te le fais pas dire.
 - Il se rassied épuisé.

33

- (C. Paysan, Les feux de la Chandeleur, 1966)
- Tout contexte droit ne peut qu'aller dans le sens de cette approbation, comme l'indiquent les séquences *Gina n'a rien dit* en [5] ou *Il se rassied* en [6].
 - Dans ces quelques exemples, les énoncés situationnels contribuent à la structuration textuelle en traduisant une stratégie homogène. Cette stratégie était perceptible dans le contexte phrastique immédiat, mais nous allons voir qu'elle peut s'étendre sur plusieurs phrases, justifiant la notion de cadre de discours introduite en 2.1.1.1. Nous l'illustrons sur des énoncés qui introduisent cette fois une contre-argumentation.

2.2. Stratégie « à réorientation argumentative »

Comme en 2.1, nous pouvons observer des interrogations rhétoriques. Elles revêtent un caractère polémique.

2.2.1. Inversion argumentative

2.2.1.1. Polémique avec l'interlocuteur

- L'exemple de *Vous voulez que je vous dise/Tu veux que je te dise?* est intéressant à double titre ¹⁷. Les séquences [7] et [8] font apparaître des relations question-réponse particulières.
 - En effet, la cohésion textuelle est normalement respectée quand une assertion fait suite à une question. Or, dans [7], la question reste sans réponse. Et dans [8], le couple question-réponse est également anomal, une question faisant suite à une question:

^{17.} La source de cette expression vient sans doute de dire sa pensée:

⁻ En as-tu le pressentiment, Joseph?

[–] Oui, je l'ai. Mais si tu veux que je te dise toute ma pensée, je crois que cette lettre sera toute différente de celle que tu attends.

⁽G. Sand, Consuelo, 1843, t. II)

38

42

- [7] Locuteur 1 Vous voulez que je vous dise?

 Locuteur 2 ...
- [8] Locuteur 1 Qu'est-ce que vous pensez de la dernière proposition de la (majorité/opposition)?

Locuteur 2 – Vous voulez que je vous dise?

- Enfin, le locuteur peut répondre à «sa question» sans y avoir été convié, comme dans [9] :
 - [9] Et quand je pense, répliquait Brian, que toi, le filleul d'un McNeill, tu ferais tirer sur les Anglais et sur les Écossais!
 - Tu veux que je te dise? Tes Écossais n'ont qu'une chose à faire : s'allier aux Irlandais pour lutter contre les Anglais.
 - (J. d'Ormesson, Le vent du soir, 1985)
 - Vous voulez que je vous dise? introduit donc une organisation atypique du texte. Mais en l'utilisant, le locuteur 1 (dans [7]) ou 2 (dans [8] ou [9]) réoriente plus ou moins, selon le cas, l'argumentation de l'interlocuteur, l'expression allant plutôt dans le sens d'une reformulation précisant la pensée du locuteur. Des exemples plus polémiques se trouvent dans Bernet et Rézeau (1995: 88):
 - Faites chier. Le tueur du squat, vous voulez que je vous dise?... C'est tout à fait votre portrait.
- L'intention polémique est encore plus nette dans l'expression que nous allons étudier.
 - 2.2.1.2. Polémique avec l'interlocuteur ou un tiers
- Qu'est-ce qui dit que P? peut introduire une polémique avec l'interlocuteur, sans que l'allocutaire soit mentionné explicitement par te ou vous:

```
Locuteur 1 – Qu'est-ce qui dit que P?
Locuteur 2 – (Silence possible ou réponse attendue: «Rien».)
```

L'expression oriente vers la négation : *Rien ne dit que P*¹⁸. La polémique est plus réelle si l'on implique l'allocutaire en s'adressant explicitement à lui (*te*) :

Qu'est-ce qui te dit que P?

Une différence avec *Tu veux que je te dise?* (2.2.I.I) vient du fait que, dans ce premier cas, la polémique intervient nécessairement entre deux locuteurs en présence. Or, *Qu'est-ce qui nous dit que P?* peut créer une connivence au sujet d'une polémique avec

^{18.} Le phénomène s'observe souvent avec d'autres types d'interrogation comme Qu'est-ce que je peux y faire? ou Que veux-tu y faire?

un tiers non présent. Cette connivence apparaît d'autant plus nettement que le pronom *nous* est utilisé (*Qu'est-ce qui nous dit?*). Dans la polémique qui s'instaure alors avec un tiers, il n'est pas nécessaire que l'allocutaire soit un opposant dans l'argumentation ¹⁹.

Quoi qu'il en soit, *Qu'est-ce qui nous dit que P?* peut instaurer un cadre de discours. Ainsi, la portée de l'expression s'étend sur un paragraphe entier dans l'interview ci-dessous:

Quand vous entamez votre campagne contre la baisse d'impôts, vous détenez donc déjà des chiffres plus favorables. Pourquoi les avoir ignorés?

Mais qu'est-ce qui nous dit que les chiffres de septembre étaient plus corrects que ceux de juillet? Ils sont à 100 % estimés et de nouvelles prévisions étaient annoncées. Ce n'est que dans trois ans, quand l'année comptable 2009 sera reconstituée, qu'il sera possible de les vérifier. Et si, alors, ils se révèlent inexacts, peut-être que les 40 millions perdus à cause de la baisse d'impôts nous feront cruellement défaut. Par ailleurs, notre campagne contre la baisse fiscale ne s'est pas articulée autour du déficit, mais autour du manque à gagner de 40 millions qui représentent des prestations. Nous n'avons pas menti: dans notre budget, il n'y a pas de municipalisation des crèches, de projet pour les mamans de jour, d'amélioration de la prise en charge périscolaire...

Salerno: «Qu'est-ce qui nous dit que les chiffres du canton sont corrects». (*Tribune de Genève*, 04/11/2009)

Il en va de même ci-après, mais ce n'est plus le jeu des pronoms qui intervient, et la divergence entre les orientations argumentatives est plus forte.

2.2.2. Conclusion divergeant avec la conclusion implicite

Contrairement à l'exemple précédent, l'expression *Je (ne) voudrais pas dire* peut comporter un *mais* contre-argumentatif. En effet, la conclusion ne correspond pas à la conclusion implicite découlant de *Je (ne) voudrais pas dire*, qui serait *Je ne dis pas* ²⁰. Elle exprime un avis qui vient relativiser une information donnée dans le contexte gauche comme dans:

43

^{19.} Si nous peut inclure l'allocutaire, qui alors est censé faire bloc avec le locuteur, il peut aussi référer à un nous collectif excluant l'allocutaire, par exemple dans Qui nous dit que vous dites la vérité?

^{20.} L'expression littérale appelle un mais:

Ainsi en Allemagne, loin de demander la liberté politique, elle a accepté, je ne voudrais pas dire la servitude politique, mais l'absence de la liberté.

⁽F. Guizot, Histoire générale de la civilisation en Europe depuis la chute de l'Empire romain jusqu'à la Révolution française, 1828)

On remarquera par ailleurs que la forme elliptique s'est fixée au conditionnel (Je ne voudrais pas dire...) et non pas au présent (*Je ne veux pas dire...) qui nécessite une suite (que P):

Je ne veux pas dire qu'il ne luy soit arrivé des avantures assez plaisantes depuis son mariage, mais ses amys particuliers en ont esté les seuls tesmoins [...].

⁽C. Sorel, Le berger extravagant, 1627)

Je ne veux pas dire que tu sois née princesse dans l'acception aristocratique du mot, cela serait une pauvre flatterie à te faire, mon enfant... mais tu es de ce petit nombre d'êtres privilégiés [...]. (E. Sue, *Les mystères de Paris*, 1843)

48

Ses parents sont fiers qu'il ait décroché son bac. Je voudrais pas dire, mais il s'y est repris à deux fois.

- L'énoncé indique bien une rupture dans l'argumentation (*Je voudrais pas dire, mais je dis quand même*) ²¹, moindre toutefois qu'avec un simple *mais*. Remarquons que cette expression n'est pas du même type que les précédentes, car elle n'est pas autonome dans l'exemple donné, P en faisant partie. Néanmoins, on peut l'imaginer en réponse dans un dialogue:
 - Ça, c'est un exploit!
 - Je voudrais pas dire...
- Un petit paradigme avec *dire* illustre un même cas de figure: on peut pas dire, y'a pas à dire, cela va sans dire, c(e n)'est pas pour dire.
 - Jusqu'à présent, les exemples cités étaient non ambigus, sauf dans le cas de *Tu penses!* (voir ci-dessus, note 16) ou *Tu parles!* Or, en l'absence de contexte suffisant, un même énoncé peut prendre deux interprétations opposées.
 - 2.3. Tu parles!: stratégie « à orientation homogène » ou « à réorientation argumentative »
- Une illustration peut être donnée par *Tu parles!* En effet, l'expression peut traduire une stratégie «à orientation homogène» ou une stratégie «à réorientation argumentative», signifiant respectivement *bien sûr* (comme en [10]) ou *pas du tout* (en [11]) selon l'intonation:
 - [10] Bon! Bien! Ça va! que je conclus. Et sa mère alors? Elle a dû faire un peu de bruit aussi la mère, quand elle a compris que tu te débinais pour de bon?...
 - Tu parles! Même qu'elle répétait toute la journée que j'avais un caractère de cochon [...].
 - (L.-F. Céline, Voyage au bout de la nuit, 1932)
 - [11] [...] depuis que la science et la philosophie modernes se donnent des airs de marcher vers l'Inconnu et de l'accueillir à bras ouverts. Tu parles! Elles l'accueillent à coups de bambou.
 - (J. Romains, Psyché, 1929, t. III, Quand le navire...)
- Dans le premier cas, *Tu parles!* est intensif et conclusif et correspond à une interprétation positive (*Tu parles que oui!*):
 - [10a] Tu parles (qu'/si) elle a fait du bruit! = (Bien sûr qu')elle a fait du bruit.

^{21.} Une autre manière d'introduire une rupture dans l'argumentation consiste à « désasserter ». S'agissant de Il pleut. C'est Pron qui le dit, Laurendeau (2009: 61) parle de désassertion polémique stricte par rapport à Il paraît qu'il pleut (désassertion constative stricte), l'assertion polémique stricte étant Je crois vraiment qu'il pleut, et l'assertion constative stricte Il pleut.

Dans le second, *Tu parles!* introduit une contestation, une mise en doute, voire une négation (*Tu parles que non!*) et peut relancer le dialogue:

[11a] Tu parles qu'elles l'accueillent à bras ouverts! = (Bien sûr qu')elles ne l'accueillent pas à bras ouverts²².

Il est difficile de faire correspondre des propriétés syntaxiques à ces interprétations opposées. Les propriétés de *Tu parles (que/si/comme) P!* ou *Tu parles d'un N!* ne permettent pas de sélectionner une interprétation de préférence à une autre. Mais c'est le propre des phrases exclamatives que de pouvoir acquérir une valeur ironique.

L'origine de ces emplois exclamatifs pourrait être une construction en *de* comme dans [12]:

- [12] Le jour du soleil n'est-il pas assez long pour te plaindre?
 - Tu parles de repos! me répondit-elle; il n'y en a plus pour moi sur la terre; mon esprit est dans les ténèbres; les nuages obscurcissent le soleil de ma vie [...].
 - (M.J. de Crèvecœur, Voyage dans la Haute Pensylvanie et dans l'État de New York, 1801, t. I)

Proféré comme exclamation (voir en [12]), *Tu parles de N!* acquiert une interprétation ironique. Puis le complément, facilement reconstituable grâce au contexte gauche, est élidé. L'expression *Tu parles!* devient autonome. Le complément élidé pourrait aussi être phrastique (Que/Si) P²³.

Comme il ressort des différents exemples étudiés, nombre d'énoncés liés sont construits sur des mécanismes inférentiels. Cette caractéristique est encore plus à l'œuvre quand il s'agit de stratégie «à distance».

3. L'infratexte

52

53

54

55

56

L'expression Je me comprends est figée à la personne 1 (* Tu te comprends; * Il se comprend, etc.) ²⁴ et au présent (* Je me comprendis, * Je me comprendrais). Dans une des premières occurrences, Je me comprends était déductible d'un environnement où elle s'opposait à Tu ne me comprends pas:

Tu dois me trouver bête à faire pitié et, si tu ne me comprends pas, je me comprends, hélas, fort bien pour mon malheur.

(G. Flaubert, Correspondance (1840-1845), 1845)

^{22.} C'est nous qui soulignons.

^{23.} L'exemple Parlez-moi de SN, Parlez-m'en pourrait également servir d'illustration.

^{24.} Mais il faudrait noter qu'On se comprend existe aussi avec une valeur un peu différente, exprimant une connivence entre interlocuteurs, vis-à-vis d'un tiers.

- Puis l'expression est devenue «autonome». Elle correspond à un «dédoublement» du discours dans lequel l'énonciateur émet un commentaire sur sa propre parole au moment où il la produit, contribuant ainsi à une meilleure lisibilité textuelle:
 - [13] Au fond, l'amour n'est pas un sentiment naturel. Enfin, je me comprends, c'est un sentiment nécessaire, on ne peut pas y échapper.
 - (R. Vrigny, La nuit des Mougins, 1963)
- L'unité textuelle complète dans laquelle s'inscrit Je me comprends suppose Tu ne me comprends pas, étant paraphrasable par Je sais ce que je veux dire même si tu ne me comprends pas. En l'absence de Tu ne me comprends pas, un C'est-à-dire (en [14]) ou un Je veux dire (en [15]) ou encore un Enfin explicatif (en [13] ci-dessus) sont mentionnés:
 - [14] Le Marchand Oui, oui, comme la danse, le cheval, le jeu de paume et tant d'autres.
 Qu'entendez-vous vous-même, père Mondella?
 L'Orfèvre Cela suffit; je me comprends. c'est-à-dire que les murailles de tous ces palais-là n'ont jamais mieux prouvé leur solidité.
 - (A. de Musset, Lorenzaccio, 1834, I, 2)
 - [15] Bonichot (riant) Saprée Cadie, va! où que vous voudriez qu'il l'eusse? Léocadie – Enfin, je me comprends. Je veux dire qu'il est noir de cheveux et pas haut en couleurs.
 - (G. Chepfer, Saynètes, paysanneries 1, 1922)
 - [16] Au fond, l'amour n'est pas un sentiment naturel. Enfin, je me comprends, c'est un sentiment nécessaire, on ne peut pas y échapper.
 - (R. Vrigny, La nuit des Mougins, 1963)
- La séquence «complémentaire» *Tu ne me comprends pas* est le plus souvent absente, devenant non effective. *Je me comprends* suggère donc un infratexte (*Tu ne me comprends pas*). Bidaud (2002, n° 158) va encore plus loin, donnant l'interprétation «Je sais de quoi je parle mais je n'en dirai pas plus».
- D'autres exemples pourraient illustrer l'infratexte : C'est toi qui le dis qui suppose un Ce n'est pas moi qui le dis, car «le locuteur [...] se dissocie de ce qui vient d'être dit» (Bidaud, 2002, n° 253), ou encore Ça s'appelle «revient» qui suppose Ça ne revient pas toujours.
- On remarquera que dans la totalité des cas, l'infratexte correspondant est constitué chaque fois par le «négatif» de l'expression considérée.

4. Conclusion

Les énoncés étudiés ont bien le statut de phrase puisque, en dépit de leur forme souvent elliptique, parfois agrammaticale, leur seule énonciation les rend acceptables.

Certains sont porteurs de modalité et, à ce titre, ont une portée plutôt phrastique (*Je ne te le fais pas dire!*) que textuelle. Mais d'autres s'inscrivent aussi dans un ensemble plus long, donc de manière plus générale dans un texte, que le contexte soit effectif comme dans *Tu parles!*, ou non, comme dans *Je me comprends* qui suppose un texte non réalisé (*Tu ne me comprends pas*).

Ils contribuent diversement et de manière complexe à la cohérence (énonciative) et à la cohésion (linguistique) du texte. Diversement, car les uns ont une fonction prospective (*Qu'est-ce qu'on parie?*), les autres une fonction conclusive (*Tu penses!*). De manière complexe, car la valeur locutoire de ces «micro-actes de discours» (Adam, 2005: 78) est plus ou moins facile à cerner en raison des implicites qui leur sont souvent attachés. Un énoncé positif comme *Je me comprends* implique un énoncé négatif comme *Tu ne me comprends pas*.

Bien que le domaine ait été largement défriché sur le plan pragmatique par Martins-Baltar (1994, 2003), la grammaire phrastique et textuelle mise en jeu par ces énoncés reste à décrire.

Bibliographie

Références

63

- ADAM, J.-M. 2005. La linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours. Paris: Armand Colin.
- Anscombre, J.-C. 1990. Thème, espaces discursifs et représentations événementielles. In J.-C. Anscombre et G. Zaccaria (eds), *Fonctionnalisme et pragmatique. À propos de la notion de thème*. Milan: Unicopli: 43-150.
- BIDAUD, F. 2002. Structures figées de la conversation. Analyse contrastive français-italien. Berne – Berlin – Bruxelles: Peter Lang.
- Charolles, M. 1997. L'encadrement du discours univers, champs, domaines et espaces. *Cahiers de recherche linguistique* 6: 1-73.
- Combettes, B. 1983. Pour une grammaire textuelle: la progression thématique. Bruxelles: Duculot.
- Dostie, G. 2001. La gradation du sens et ses traces morphologiques et syntaxiques. Considérations sur la (poly)pragmaticalisation. *Travaux linguistiques du Cerlico* 14: 61-91.
- DUCROT, O. (ed.) 1980. Les mots du discours. Paris : Éditions de Minuit.
- FILLMORE, C., KAY, P. et O'CONNOR, P. 1988. Regularity and Idiomaticity in Grammatical Constructions: The Case of Let Alone. *Language* 64 (3): 501-538.
- FÓNAGY, I. 2005. Dynamique et changement. Louvain Paris: Peeters.
- GROSS, G. 1996. Les expressions figées en français. Noms composés et autres locutions. Gap Paris: Ophrys.
- GROSS, M. 1986. Grammaire transformationnelle du français. Paris: ASSTRIL. Vol. 3: Syntaxe de l'adverbe.

- HANSEN, M.-B.M. 2008. Particles at the Semantics/Pragmatics Interface: Synchronic and Diachronic Issues. A Study with Special Reference to the French Phasal Adverbs. Current research in the semantics/pragmatics interface 19. Amsterdam New York Paris: Elsevier.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C. 2002. Politesse en deçà des Pyrénées, impolitesse au-delà: retour sur la question de l'universalité de la (théorie de la) politesse. *Marges linguistiques*. Accessible en ligne à l'adresse suivante: http://icar.univ-lyon2.fr/Equipe1/documents/MargesKerbrat.pdf (consulté le 14/12/2011).
- KLEIN, J.R. et Lamiroy, B. 2011. Routines conversationnelles et figement. In J.-C. Anscombre et S. Mejri (eds), *Le figement linguistique: la parole entravée*. Paris: Champion: 195-209.
- Lamiroy, B. et Klein, J.R. 2005. Le problème central du figement est le semi-figement. Linx 53: 135-154. Accessible en ligne à l'adresse suivante: http://linx.revues.org/271 (consulté le 14/12/2011).
- Laurendeau, P. 2009. Préassertion, réassertion, désassertion: construction et déconstruction de l'opération de prise en charge. *Langue française* 162: 55-70.
- MARQUE-PUCHEU, C. 1995. Structures prépositionnelles semi-figées Prép C_1 de N_2 : verbes supports associés et structure interne. Thèse de doctorat non publiée. Département des sciences du langage, Université Paris VIII.
- MARQUE-PUCHEU, C. 2007. Les énoncés liés à une situation: mode de fonctionnement et mode d'accès en langue 2. *Hieronymus* 1: 25-48. Accessible en ligne à l'adresse suivante: http://www.unizd.hr/portals/43/broj_I_2007/Christiane_Marque_Pucheu_Les_enonces_lies_a_une_situation.pdf (consulté le 14/12/2011).
- MARQUE-PUCHEU, C. 2009. Mots-phrases, expressions situationnelles: figement énonciatif et changement de portée. *Arena romanistica* 4: 224-233.
- Marque-Pucheu, C. 2010. Exhaustivité et représentativité des expressions comportant *dire* dans *Locutions en français* de J. Dubois et F. Dubois-Charlier. *Langages* 179/180: 259-280.
- Martins-Baltar, M. 1994. Analyse motivationnelle du discours. Paris: CREDIF Hatier Didier.
- Martins-Baltar, M. 2003. Implicite et culture des énoncés. In M.T. Lino et J. Pruvost (eds), *Mots et lexiculture*. Paris : Champion: 155-222.
- MOREAU, M.-L. 1988. Un mot, des fonctions, des contextes. *Linguisticae Investigationes* 12 (1): 129-150.
- Neveu, F. 1995. Progressions et ruptures thématiques. Aspects de la technique descriptive dans *La Condition humaine. L'information grammaticale* 67: 38-41.
- PONCHON, T. 2005. L'adverbe *bien* en français médiéval : des signifiés d'effet au signifié de puissance. In O. SOUTET (ed.), *La polysémie*. Paris : Presses universitaires Paris-Sorbonne : 245-264.
- Rossari, C. 2000. Connecteurs et relations de discours : des liens entre cognition et signification. Nancy: Presses universitaires de Nancy.
- SOUTET, O. 2005. Linguistique. Paris: PUF.
- Svensson, M.H. 2004. Critères de figement. L'identification des expressions figées en français contemporain. Umeå: Umeå Universitet.

Corpus, dictionnaires, ressources électroniques

- ATILF. Base textuelle FRANTEXT. Accessible en ligne à l'adresse suivante : http://www.frantext.fr/.
- BERNET, C. et RÉZEAU, P. (dir.) 1995. Richesses lexicales du français contemporain. Paris: Klincksieck.
- Dubois, J. et Dubois-Charlier, F. 2004. *Locutions en français*. Aix-en-Provence: chez les auteurs.
- MARTINS-BALTAR, M. 2011. Dicomotus. Dictionnaire des expressions de motif usuelles et autres expressions usuelles représentant des conditions d'action. Essai de pragmatographie hypertextuelle explicative. Accessible en ligne à l'adresse suivante: http://michel.martinsbaltar.perso. sfr.fr/ds/dicomotus.html (consulté le 15/01/2011).
- Mortier, R. (dir.) 1953. Dictionnaire encyclopédique Quillet. Paris: A. Quillet.
- Moteur de recherche Google.
- REY, A. et REY-DEBOVE, J. (dir.) 1994. *Le nouveau Petit Robert*. Paris: Dictionnaires Le Robert.
- Site de l'équipe d'Informatique linguistique: http://infolingu.univ-mlv.fr/.